

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/12/2024 - 43608 - 2022 B 08225 - 827 535 972 - 2M FRUITS

Société 2M FRUITS

28 RUE FONTAINE

93200 ST DENIS

COMPTES ANNUELS du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Bilan actif-passif

- Compte de résultat

ALFATH EXPERT

28 RUE FONTAINE

93200 ST DENIS

01.85.40.19.80

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	4 980.00	1 331.54	3 648.46	1 363.71	2 284.75	167.54	
Autres immobilisations corporelles	9 500.00	7 600.00	1 900.00	3 800.00	1 900.00	50.00		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	14 480.00	8 931.54	5 548.46	5 163.71	384.75	7.45		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	2 585.15		2 585.15	2 687.79	102.64	3.82	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
Créances (3)								
Clients et comptes rattachés								
Autres créances								
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	37 672.93		37 672.93	25 995.73	11 677.20	44.92		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	40 258.08		40 258.08	28 683.52	11 574.56	40.35		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	54 738.08	8 931.54	45 806.54	33 847.23	11 959.31	35.33		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 000.00		1 000.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	100.00		100.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
Autres réserves							
Report à nouveau	20 726.30		14 035.31		6 690.99	47.67	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 159.00		6 690.99		3 531.99	52.79	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	24 985.30		21 826.30		3 159.00	14.47	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 803.21		3 051.92		7 751.29	253.98	
Dettes fiscales et sociales	10 018.03		8 969.01		1 049.02	11.70	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	20 821.24		12 020.93		8 800.31	73.21
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	45 806.54		33 847.23		11 959.31	35.33	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

20 821.24

12 020.93

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	238 997.19		238 997.19	204 756.32		34 240.87	16.72
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	238 997.19		238 997.19	204 756.32		34 240.87	16.72
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			0.09	0.77		0.86	111.69
Total des Produits d'exploitation (I)			238 997.28	204 755.55		34 241.73	16.72
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			168 197.33	144 546.12		23 651.21	16.36
Variation de stock (marchandises)			102.64	1 202.71		1 100.07	91.47
Achats de matières premières et autres approvisionnements			34.21	117.75		83.54	70.95
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			6 463.98	11 030.46		4 566.48	41.40
Impôts, taxes et versements assimilés			6 929.41	1 621.73		5 307.68	327.29
Salaires et traitements			48 982.87	35 561.19		13 421.68	37.74
Charges sociales			2 098.67	1 073.11		1 025.56	95.57
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 465.25	2 317.54		147.71	6.37
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			6.92	3.95		2.97	75.19
Total des Charges d'exploitation (II)			235 281.28	197 474.56		37 806.72	19.15
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 716.00	7 280.99		3 564.99	48.96
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)						
	3 716.00		7 280.99		3 564.99	48.96
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			186.00		186.00	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			186.00		186.00	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			186.00		186.00	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	557.00		404.00		153.00	37.87
Total des produits (I+III+V+VII)	238 997.28		204 755.55		34 241.73	16.72
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	235 838.28		198 064.56		37 773.72	19.07
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 159.00		6 690.99		3 531.99	52.79

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

2M FRUITS

Société par actions simplifiée

au capital de 1000 euros

Siège social : 2, rue de la République

95200 Sarcelles

827 535 972 R.C.S de Pontoise

=====

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 05 AVRIL 2024

=====

L'an 2024, le cinq avril à dix-sept heures,

Les associés de la société **2M FRUITS**, Société anonyme simplifiée, au capital de 1 000 €, divisé en 1000 actions d'un (1) euros chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation écrite du président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les associés présents ainsi que par les représentants et les mandataires des associés non présents.

Monsieur TIRECH Mohammed, président associé, préside la séance.

Monsieur le président constate que les associés présents sont en possession de l'intégralité du capital social. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les Statuts de la société,
- Le texte des résolutions,
- Les comptes annuels relatifs à l'exercice social clos le **31 décembre 2023**.

Le Président rappelle les points de l'ordre du jour :

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice social clos le **31 décembre 2023** ;
- Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 ;
- Approbation desdits comptes et conventions, quitus à la gérance ;
- Affectation des résultats ;

Le président prononce l'ouverture des débats. Un échange de vues intervient.

Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur la résolution figurant à l'ordre du jour.

RESOLUTION I

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant concernant l'exercice clos le **31 décembre 2023**, approuve :

- 1 - les comptes se soldant par un bénéfice comptable de 3 159.00 € ;
- 2 - les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au gérant quitus plein, entier et définitif pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

RESOLUTION II

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé comme suit :

❖ Résultat de l'exercice 2023 (positif)	:	3 159.00 €
❖ Reports à nouveaux cumulés antérieurs	:	20 726.30 €
		=====
Total à affecter :		23.885,3 €

Affectation :

❖ Report à Nouveau pour la totalité, soit	:	23.885,3 €
		=====
Total affecté :		23.885,3 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION III

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 en prend acte.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures.

M. TIRECH Mohammed